



5TA SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2026

30 È 31 DI LUGLIU DI U 2026

5ÈME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2026

30 ET 31 JUILLET 2026

N° 2026/E5/038

**Question orale déposée par M Georges MELA
au nom du groupe « Un Soffiu Novu - Un Nouveau Souffle pour la Corse »**

**OBJET : MODULATION DES HORAIRES DE FONCTIONNEMENT DE L'AÉROPORT
DE FIGARI ET CONTINUÏTÉ DU SERVICE DE CONTRÔLE AÉRIEN.**

Monsieur le Président du Conseil exécutif,

Le 29 juin dernier, un vol commercial à destination de l'aéroport de Figari a dû être dérouté en raison de son arrivée tardive, le service du contrôle aérien n'étant plus en mesure d'assurer l'atterrissage de l'appareil au-delà des horaires réglementaires de fonctionnement de la tour de contrôle.

Au-delà de cet incident ponctuel, cet événement soulève une question plus générale quant à l'adéquation des horaires d'exploitation du service de contrôle aérien avec la réalité du trafic observé à l'aéroport de Figari, en particulier durant la saison estivale, période marquée par une forte fréquentation et des retards plus fréquents.

L'aéroport de Figari Sud Corse constitue une infrastructure essentielle pour le développement du sud de l'île. Il joue un rôle déterminant dans le désenclavement du territoire, l'attractivité touristique, la continuité des échanges et le soutien à l'activité économique de toute une microrégion. À ce titre, il apparaît indispensable que son organisation opérationnelle puisse évoluer afin de répondre aux besoins des usagers, des compagnies aériennes et, plus largement, du territoire.

Si l'organisation du contrôle aérien relève de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC), cette problématique appelle une mobilisation concertée de l'ensemble des acteurs concernés. La Chambre de commerce et d'industrie de Corse, en tant que

gestionnaire de la plateforme, et la Collectivité de Corse ont toute leur place pour engager un dialogue avec les services de l'État afin d'examiner les adaptations susceptibles de mieux répondre aux réalités de l'exploitation de l'aéroport.

Dans ce contexte, je souhaiterais savoir si la Chambre de commerce et d'industrie de Corse envisage de porter auprès de la DGAC une demande d'extension des horaires de fonctionnement de l'aéroport de Figari et d'engager les échanges nécessaires afin d'adapter l'organisation du service de contrôle aérien aux contraintes de la période de forte activité, dans l'objectif d'améliorer la continuité du service, de renforcer la qualité d'accueil des passagers et d'éviter que de telles situations ne se reproduisent.

Je vous remercie.